

UNITED NATIONS



NATIONS UNIES

**MESSAGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL À LA 31^{ème} RÉUNION MINISTÉRIELLE
DU COMITÉ CONSULTATIF PERMANENT DES NATIONS UNIES
CHARGÉ DES QUESTIONS DE SÉCURITÉ EN AFRIQUE CENTRALE
Brazzaville, le 18 novembre 2010**

Lu par M. Sergio Duarte, Haut-Représentant pour les affaires de désarmement

Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs,

Je vous adresse mes cordiales salutations à l'occasion de la 31^{ème} réunion ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale.

Permettez-moi d'exprimer ma gratitude au Président de la République du Congo, Son Excellence Monsieur Denis Sassou Nguesso, ainsi qu'au Gouvernement et au peuple congolais, pour l'organisation et l'accueil chaleureux réservé aux participants de cette importante réunion.

Deux mois après le Sommet sur la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement qui s'est tenu à New York, il importe de souligner que les dirigeants du monde ont réaffirmé la nécessité d'instaurer un climat de paix et de sécurité comme base du développement. Ce constat souligne le rôle essentiel du Comité Consultatif comme cadre de dialogue pour les États d'Afrique centrale.

La persistance de poches d'instabilité et de violences armées en Afrique centrale rappelle aussi l'urgence de redoubler d'efforts pour résoudre définitivement les crises diverses qui affectent la sous-région. Je suis particulièrement préoccupé par les attaques sporadiques des rebelles de l'Armée de résistance du seigneur en Ouganda et dans les pays voisins, par la dégradation continue des conditions de sécurité dans l'est de la République centrafricaine et par les violences faites aux femmes dans l'Est de la République Démocratique du Congo.

Mesdames et Messieurs,

Suite aux appels répétés des États Membres de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, nous ouvrirons le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale en janvier 2011. Ce bureau, qui aura pour mandat de promouvoir la paix et la sécurité dans la sous-région élargie de l'Afrique centrale, sera bien placé pour faciliter l'application d'une approche globale et intégrée aux questions de paix, de sécurité et de développement dans la sous-région et pour renforcer les capacités des acteurs sous-régionaux dans les domaines de la prévention des conflits et de la consolidation de la paix.

Je me réjouis de l'amélioration progressive de la situation au Burundi et au Tchad ainsi que de la consolidation des processus démocratiques dans la plupart des États de la sous-région. Je ne doute pas que vous aboutirez à des décisions concrètes à cette réunion. Je suis heureux que vous ayez décidé d'examiner, entre autres sujets, la mise en œuvre de la

résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur le rôle des femmes dans les processus de paix et de sécurité.

Au lendemain du 10^{ème} anniversaire de cette résolution importante du Conseil de sécurité, je tiens à rappeler qu'il ne peut y avoir ni paix, ni sécurité, ni développement durable si les préoccupations des femmes et leur rôle crucial dans le développement des nations ne sont pas pris en compte. Les femmes sont une des forces les plus importantes de vos pays.

Comme vous le savez, le Comité est un outil efficace de prévention des crises, de résolution des conflits et de maîtrise des armements en Afrique centrale. Je vous encourage à continuer de l'utiliser afin de renforcer la coopération et la confiance entre vos États respectifs. Je me félicite, à ce propos, que le Comité ait adopté en avril dernier la Convention de Kinshasa sur le contrôle des armes légères et de petit calibre dans la sous-région. Il s'agit du premier instrument de cette nature pour la sous-région. Votre volonté de renforcer la paix en maîtrisant la circulation des armes légères et de petit calibre au-delà des frontières et à l'intérieur des États est encourageante. Toutefois, cet instrument juridique n'aura d'effet que si vous prenez les mesures nécessaires pour sa mise en œuvre. Je tiens donc également à saluer l'adoption du Plan de mise en œuvre, qui guidera l'action de vos gouvernements.

Je vous engage vivement à signer cette Convention à la présente réunion afin que le processus de ratification et la mise en œuvre puissent commencer le plus tôt possible.

Permettez-moi, pour conclure, de réaffirmer le soutien de l'Organisation des Nations Unies à votre Comité et de vous souhaiter plein succès dans vos délibérations.

Je vous remercie.